

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Les activités pluvio orageuses se sont essentiellement limitées au Centre, à l'Est et Sud du pays. Cependant du 07 au 10 Juillet une phase sèche a été observée sur tout le pays.

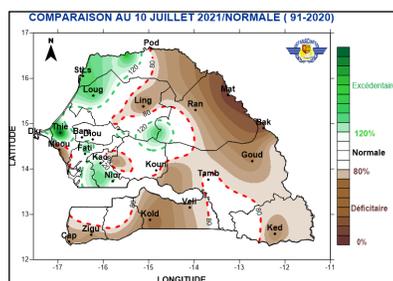
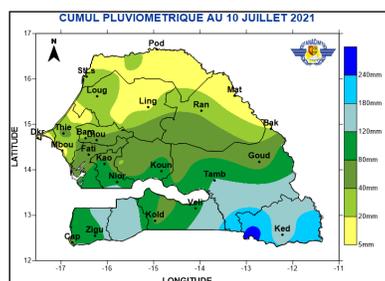
Au Nord (Saint Louis et Matam), de faibles quantités de pluies ont été recueillies durant les journées du 02 et 05 juillet. Les localités de la région de Louga n'ont presque pas été arrosées Le cumul décadaire ont varié entre 0.3 mm à Louga et 10.6 à Kanel.

Au centre, les régions de Dakar et Thiès n'ont reçu aucune pluie durant la décade.

Un à trois événements pluvieux de faible intensité ont été notés dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine. Les cumuls décadaires ont varié entre 0.5 mm à Ndamé et 69.5 mm à Wack Ngouna.

Les activités pluvio orageuses se sont poursuivies au Sud et à l'Est du pays. Les localités de Bounkiling, Oussouye, Saraya Diouloulou, ont reçu respectivement 105.6mm, 73.6mm, 51.4mm et 64.3 durant la décade.

Le cumul saisonnier varie entre 1.2mm à Kébémér et 265.3mm à Sa-lémata. La situation est excédentaire au Nord et Centre Ouest et déficitaire à l'Est, au Sud Est et au Sud.



Sommaire

- **Météo:** Pluies essentiellement limitées au Centre, à l'Est et Sud du pays.
- **Hydrologie:** Etiage au niveau des stations du fleuve Sénégal.
- **Agriculture:** Mise en place effective des intrants.
- **Protection des végétaux:** Présence d'oiseaux granivores, de chenilles et de sauteriaux.
- **Situation pastorale:** Absence de pâturage naturel et de réserves fourragères au Nord.
- **Suivi de la végétation:** Installation progressive de la végétation au Sud du pays.
- **Situation des marchés:** Niveau d'approvisionnement faible des marchés.

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2021	2020	Normale 1991-2020
Saint Louis	25 juin	13 juil	30 juillet
Podor	Non démarré	13 juil	26 juillet
Matam	Non démarré	02 juil	08 juillet
Ranérou	26 juin	02 juil	08 juillet
Louga	25 juin	11 juil	21 juillet
Linguère	Non démarré	20 juin	20 juillet
Diourbel	10 juin	13 juil	21 juillet
Bambey	26 juin	14 juin	22 juillet
Thiès	26 juin	12 juil	29 juillet
Mbour	Non démarré	13 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	26 juin	13 juil	26 juillet
Fatick	Non démarré	12 juin	13 juillet
Kaolack	11 juin	12 juin	16 juillet
Kaffrine	10 juin	11 juil	11 juillet
Koungheul	10 juin	12 juin	12 juillet
Nioro du Rip	10 juin	14 juin	09 juillet
Tambacounda	10 juin	12 juin	29 juin
Goudiry	10 juin	07 juin	03 juillet
Bakel	Non démarré	07 juin	10 juillet
Kédougou	20 mai	07 juin	07 juin
Kolda	Non démarré	09 juin	21 juin
Vélingara	10 juin	09 juin	30 juin
Ziguinchor	27 juin	12 juin	25 juin
Cap Skirring	26 juin	20 juin	28 juin

Perspectives de la deuxième décade de Juillet 2021

Des épisodes pluvieux et orageux d'intensités variables seront notés sur les régions Sud, Centre et sur le littoral du 12 au 13 juillet.

Une phase sèche intéressera à la suite la majeure partie du pays hormis les localités de la zone Sud du 14 au 16 juillet 2021.

Les activités pluvio-orageuses reprendront progressivement de plus belle sur tout le pays à partir du 17 juillet jusqu'en fin décade.

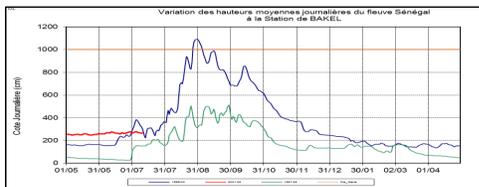
Situation hydrologique

Au cours de cette première décade du mois de juillet 2021, l'étiage continue au niveau des stations du fleuve Sénégal et l'écoulement est effectif sur la Falémé.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL FLEUVE SENEGAL

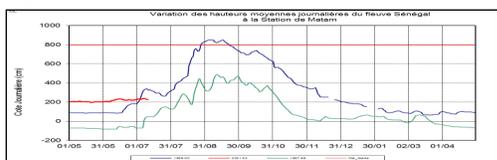
STATION DE BAKEL

A la station de Bakel, le niveau du fleuve a alterné hausses et baisses pendant la décade. Le 4 juillet 2021 le maximum moyen journalier est de 277 cm. Il était de 342 cm le 1er juillet 2020.



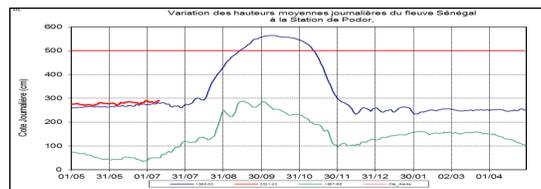
STATION DE MATAM

A la station de Matam, c'est toujours l'étiage qui prévaut ; le niveau du fleuve a fluctué, le maximum moyen journalier est de 238 cm le 6 juillet 2021. Il était de 324 cm le 10 juillet 2020.



STATION DE PODOR

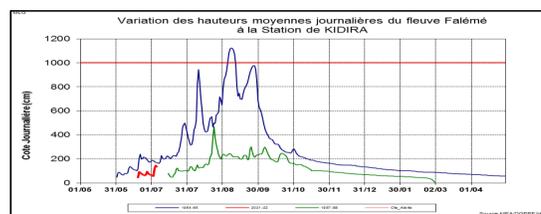
A la station de Podor, c'est l'étiage qui prévaut. Le niveau du fleuve a fluctué. Le maximum moyen journalier est de 291 cm le 10 juillet 2021. Il était de 298 cm le 6 juillet 2020.



BASSIN DE LA FALEME

STATION DE KIDIRA

A la station de Kidira, l'écoulement se poursuit mais les fluctuations du niveau du fleuve sont faibles. Le maximum moyen journalier est de 145 cm le 9 juillet 2021. Il était de 137 cm le 10 juillet 2020.



Situation agricole

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2021-2022 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants et Matériels agricoles.

A la première décade du mois de juillet, les activités agricoles et les mises en place et cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole se poursuivent.

I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

1.1 Semences

1.1.1 - Semences d'arachide

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **soixante-neuf mille quatre cent dix-sept (69 417) tonnes** dont **huit mille (8 000) tonnes** de semences écrémées et **soixante un mille quatre cent dix-sept (61 417) tonnes** de semences certifiées.

Les mises en place des semences d'arachide ont démarré dans la 2^e et la 3^e décade du mois de mai ; elles ont atteint presque toutes les localités du pays et se poursuivent normalement.

Par exemple, à **Kolda**, à la date du 02 Juillet 2021, le taux de mise en place est à **6 840 Tonnes**. Tous les points ont reçu leur quota en semences prévues. Le taux de cession moyen est à **91,36 %**.

La région de Kédougou, a reçu son quota de, 200 T intégralement mis en place et vendu aux producteurs de la région.

A Tambacounda, le taux de mise en place est de 100%. Les cessions correspondent à un taux de **99,01 % soit 3 982.00 tonnes**.

A Kaffrine, à la date du 08 juillet 2021, la région a reçu la totalité de son quota de **13 570,5 tonnes**, elle a également reçu **901 tonnes** de semences d'espèces diverses représentant **54%** des prévisions et **1 683 tonnes** d'engrais minéraux soit **15 %** du quota régional.

1.1.2- Semences d'espèces diverses

Dans la région de Kédougou, les trois départements ont reçu leurs quotas en **maïs**. Cependant, pour le fonio et le sorgho, les opérations de mise en place se font laborieusement dans les départements de Salémata et Saraya. Le sorgho est disponible à 78 % et le fonio à 43 %.

Le taux de cession aux producteurs est de 53 % pour le maïs, 59 % pour le fonio et 57 % pour le sorgho.

A Tambacounda, La mise en place des espèces diverses est en cours dans les différents départements.

1.2 – Engrais

Pour la présente campagne agricole, 2021/2022, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de **170 000 tonnes** dont **156000 tonnes d'engrais minéraux** et **14000 tonnes d'engrais organiques**.

Pour la présente campagne, l'Etat a maintenu le niveau de subvention des engrais minéraux **et a retenu** une subvention de **80 %** pour les engrais organiques.

Situation agricole (suite)

DYNAMIQUE DES SEMIS

A Tambacounda, les premiers semis (mil, arachide et maïs) sont au stade plantule.

A Kaffrine, globalement, la première vague de semis est conduite au courant de la période du 26 au 28 juin. les spéculations concernées sont surtout le mil, l'arachide et un peu le maïs. Les semis précoces de mil et d'arachide sont au stade plantules.

A Fatick, comme le montrent les images, et le tableau ci-dessous, les cultures sont à différents stades.

A Kaolack, le mil est au stade plantule. La première vague de semis de l'arachide et du maïs sont au stade de levée.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est marquée par la présence d'oiseaux granivores, de la Chenille Légionnaire d'Automne, de la chenille poilue du niébé, de sauteriaux à diapause imaginale et de sauteriaux à diapause embryonnaire.

I/LES OISEAUX GRANIVORES

Dans la région de Matam, département de Matam (Bokidiawé), 25 ha sont infestés par *O. quelea*, *P. luteus* et *E. afer*

Dans la région de Kolda, département de Vélingara (bassin de l'Anambé), 800 ha de riz infestés par *O. quelea* ont été observés.

II/LES SAUTERIAUX

Dans la région de Kaffrine, départements de Kaffrine (Touba Lambaye, Boulel Séma, Lambaye Gniby, Gniby, Diokoul Kélimane et Diamagadio) et de Kougheul (Fass Nguérane, Médina Kayène, Saré Amadou Ka, et Dawady Diam-Diam, Fass Thiéckène, Médinatou Tahirou, Darou Khoudoss, Loumbi peul et Taïf Thiéckène) ; on note un complexe de sauteriaux composé de : *Diablocantatops axilaris*, *Acorypha glaucopis*, *Ornithacris cavroisi*, *Acrida bicolor*, *Chrotogonus senegalensis*, *Catantops stramineus* et une dominance de *Oedaleus senegalensis*, au stade L1 et L2 sur mil, arachide Niébé, maïs et jachère. La prospection a révélé une infestation de 880 ha pour 1 110 ha prospectés. Des traitements ont été effectués sur 470 ha avec 470 L de Fenical 400 UL.

Dans la région de Kaolack, département de Kaolack (Keur

Dieuwrigne, Keur Demba Diawo, Keur Bandia et Thiawando) 25 ha mil semis sont infestés par *O. senegalensis*, *C. stramineus* et *Pyrgomorpha vigneaudii* sur une superficie prospectée de 48 ha. Au total 25 L de Fenical 400 UL sont utilisés. Dans la région de Fatick, département de Foundiougne (Sandicoloy et Diaglè), 95 ha de mil sont infestés par *O. senegalensis*, *P. cognata*. Des traitements sont effectués avec 95 L Fenical 400 UL

III/LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE

Dans la région de Kaffrine, département de Kougheul (Fass Thiéckène), 5 ha de maïs mil et jachère sont infestés par la Chenille légionnaire d'Automne (CLA).

IV/LA CHENILLE POILUE DU NIEBE

Dans la région de Louga, département de Linguère (Keur Mafal, Santhiou Mérina), on note une infestation de la chenille poilue du niébé, *Amsacta moloneyi* sur 200 ha. Préparation à la riposte d'ici 48h.

Recommandations aux producteurs

4 jours environ après pluies

A l'émergence, attirer *Amsacta moloneyi*, à la lumière et de l'eau savonneuse, pour diminuer leur nombre.

Signaler la présence d'OSE, pour des interventions localisées.

Situation pastorale

I. La Situation Alimentaire et état du cheptel

1. Etat des pâturages

Ce début d'hivernage est marqué par une absence de pâturages naturels et de réserves fourragères dans la zone nord. Par contre, il est noté le développement progressif du tapis herbacé dans les régions du sud, du sud-est et une partie du centre du pays.

2. Etat d'embonpoint du cheptel

Les animaux gardent dans l'ensemble un état d'embonpoint satisfaisant.

3. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail se fait toujours au niveau des forages et puits. Il est noté un bon taux de disponibilité des forages dans la zone sylvopastorale

II. Mouvement du bétail

Des transhumants venant de Podor, Dagana, Louga, Linguère, Matam sont toujours dans les régions de Kaffrine (notamment

Kougheul), Tambacounda (Koupentoum). Cependant des mouvements de retour sont amorcés des zones d'accueil (Tambacounda, Kaffrine....) vers le nord et le centre du pays.

III. Situation zoo sanitaire

Durant la première décade du mois de juillet 2021, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Louga, Ziguinchor, Matam, Kaffrine, Sédhiou, Kaolack et Diourbel ont rapporté des suspicions de : peste des petits ruminants, pasteurellose chez les espèces ovine et bovine, maladie de Newcastle, variole aviaire, péripneumonie contagieuse bovine, distomatose, dermatophilose bovine, strongylose gastro-intestinale, clavelée, fièvre aphteuse, entérotoxémie, gourme, rage canine, botulisme, ecthyma contagieux, tétanos, piroplasmose équine

Au total, quarante-neuf (49) foyers de maladies ont été rapportés et les mesures prises pour lutter sont : sensibilisation, antibiothérapie, déparasitage, traitement des aphtes, isolement des

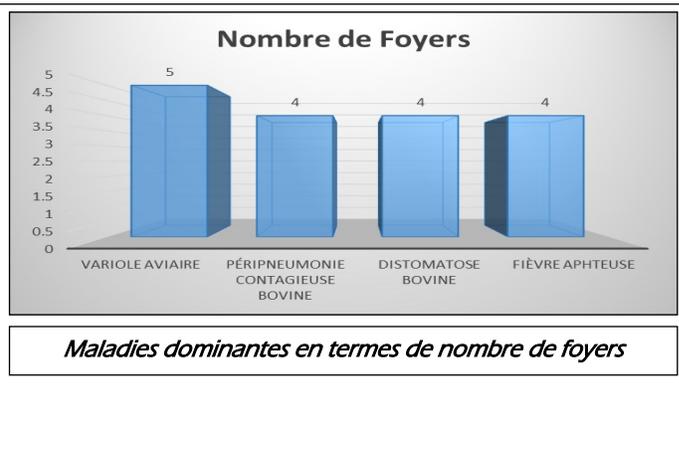
malades, abbatage, trypanocide et vaccination.

La figure ci-contre met en exergue les maladies dominantes en termes de nombre de foyers de la première décade du mois de juillet 2021.

IV. Situation des marchés à bétail

Avec l'approche de la fête de tabaski, il est noté un bon approvisionnement des marchés en petits ruminants notamment les ovins. Une hausse aussi bien de l'offre que de la demande Chez les petits ruminants est notée.

Le prix moyen se situe entre « 112 500 – 475 000 » F CFA (bovin), « 52 500 – 165 500 » F CFA (ovin), « 20 000 – 50 000 » F CFA (caprin)



Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois de juillet 2021, l'installation de la végétation se poursuit dans la partie sud du territoire national. Les valeurs du NDVI sont moyennes à élevées dans cette partie du pays (Casamance et Kédougou) (Figures 1a, 1b et 1c). Mais ces valeurs sont moins élevées que celles de l'année dernière à la même période (Figures 1d, 1e et 1f). Durant cette première décade de juillet, les conditions pluviométriques se sont maintenues dans la partie sud à l'image des deux décades précédentes mais elles se sont dégradées au nord ouest du territoire national (Figure 2a, 2b et 2c).

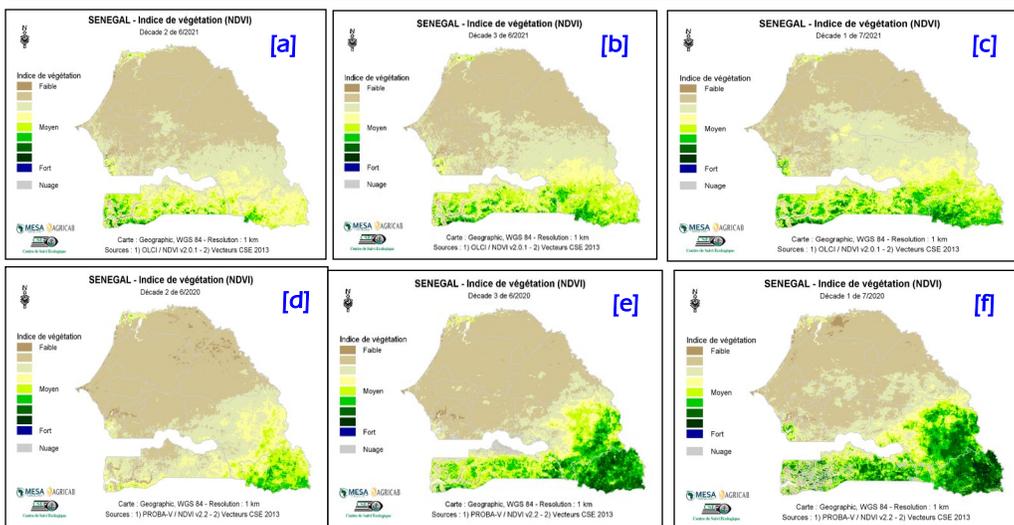


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième, (c) la troisième décade du mois de juin et (c) la première décade du mois de juillet 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

2. Pluies estimées par télédétection (RFE : Rainfall Estimate)

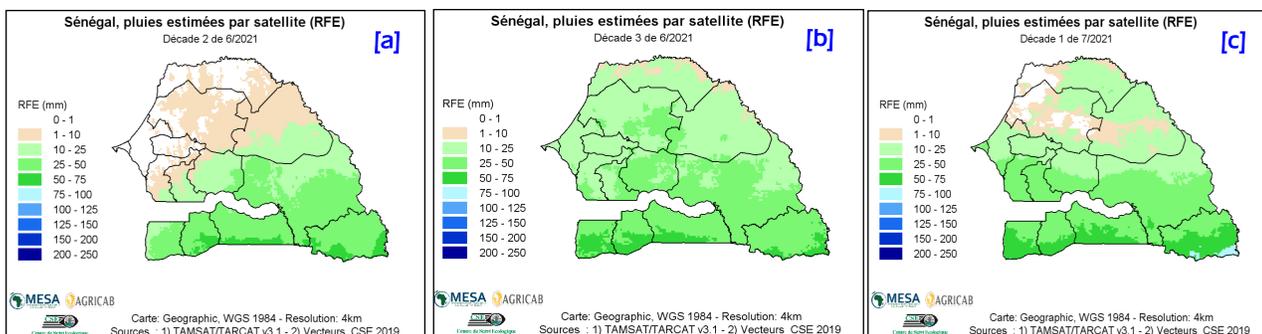


Figure 2 : Cartes d'estimation des pluies de (a) la deuxième, (b) la troisième décade du mois de juin et (c) la première décade du mois de juillet 2021

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et moyens dans ceux urbains. Cette situation est consécutive à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole écoulée (2020/2021), à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres portant sur les préparatifs de la campagne agricole 2021/2022.

Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz et maïs importé et de légumes locaux de grande consommation (oignon local et pomme de terre local).

Les marchés de bétail sont bien approvisionnés en sujets de qualité pour les besoins de la fête de tabaski.

II – Fonctionnement des marchés

Les marchés ruraux (collecte, consommation) ont fonctionné timidement du fait de plusieurs facteurs : faiblesse des offres payannes, absence des principaux acteurs (producteurs, commerçants) qui sont occupés par les opérations de tabaski, de préparation des terres et des semis tandis que ceux urbains ont enregistré une affluence normale. Les marchés à bétail fonctionnent correctement avec une bonne affluence.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 260 F CFA/kg (mil souna), 271 F CFA/kg (sorgho), 233 F CFA/kg (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix ont connu des variations légères. Les variations décennales par céréale s'affichent respectivement comme suit : +1%, +3%, -3%. La comparaison annuelle indique de faibles baisses : mil (-5%), sorgho (-6%), maïs (-1%). Les variations quinquennales du mil et du maïs sont plus significatives : mil (+14%), sorgho (+4%), maïs (+7%).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à 305 F CFA/kg est resté constant par rapport aux deux dernières décades mais a baissé

de 5% par rapport à la période de référence annuelle.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 317 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 442 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 240 F CFA/kg (maïs). Les comparaisons indiquent une relative stabilité décennale et de légères variations annuelles : riz non parfumé (-1%), riz parfumé (-5%) et maïs (-1%).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « 200 – 525 » F CFA/kg (oignon local), « 325 – 600 » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de 338 F CFA/kg, 437 F CFA/kg, soit de faibles variations de -1% (oignon local) et de -2% (pomme de terre local) par rapport aux deux dernières décades.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 115 000 – 550 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 50 500 – 180 000 » F CFA/tête pour les ovins, « 25 000 – 47 500 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 284 6750 F CFA, 99 125 F CFA, 37 440 F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations décennales de (+16%) chez les bovins, (-1%) les ovins et (+8) les caprins.

IV – Perspectives :

La deuxième décade du mois de juillet 2021 serait caractérisée par des offres moyennes à faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens dans les marchés urbains pour les produits locaux. En effet, avec l'épuisement des stocks des producteurs, l'installation de l'hivernage et les préparatifs de la campagne agricole 2021/2022, l'affluence dans les marchés devrait de plus en plus s'affaiblir. Ce qui serait synonyme d'une baisse du niveau d'approvisionnement. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national.

Recommandations générales

- Procéder aux semis en humide pour les régions nord et centre dès la première pluie utile

- Profiter de la pause pluviométrique dans le Sud et l'Est pour faire des sarclo binages

*- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles suivantes : *Nettoyer fréquemment les parcelles, pour éviter que des oiseaux, rongeurs, insectes, ... ne s'y établissent ; *Procéder à une rotation régulière des cultures ou faire la jachère ;*

- Informer les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secréariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décennaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...